

PROCÈS-VERBAL N° 4

Réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du Conseil scolaire catholique MonAvenir

Le mercredi 20 avril 2022

Par vidéoconférence

18 h 30

Présences :

*Dorothée Petit-Pas, présidente du Comité
Arlette Kasongo-Chima, vice-présidente du Comité
Manoushka Aimable
Joanne Bovine
Melinda Chartrand
Anne Godbout
Cindy Zamiska*

Absences motivées :

*Donald Blais
Dalia Hammoud*

Autres membres du Conseil :

*Sandra Kemzang, élève conseillère
Audrey Lemire, élève conseillère*

Membres du personnel :

*Anik Gagnon, surintendante de l'éducation et des Services à l'élève
Annic Mongrain-Rush, directrice des Services à l'élève
Danika Desforages-Bell, gestionnaire des interventions cliniques en autisme et en comportement
Chantal Perron, agente aux affaires des relations corporatives et du Conseil*

1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées

La présidente du Comité, la conseillère Dorothée Petit-Pas, déclare la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté ouverte à 18 h 30.

1.1 Prière d'ouverture

La prière est récitée par les membres présents.

2. Adoption de l'ordre du jour n° 4 du 20 avril 2022

Motion 1

Madame Arlette Kasongo-Chima propose

Appuyée par la conseillère Anne Godbout

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté adopte l'ordre du jour n° 4 du 20 avril 2022, sous la forme modifiée.

ADOPTÉE

Les points 5.1.1, 5.1.2, 5.1.3, 5.1.4 et 5.1.5 ne seront pas traités. Le point 5.2.2 sera traité immédiatement après l'adoption de l'ordre du jour.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Audition de contribuables/délégations

Sans objet.

5. Présentations

5.2.2 Services en comportement pour les élèves du palier secondaire

Madame Annic Mongrain-Rush, directrice des Services à l'élève, présente madame Danika Desforgeries-Bell, gestionnaire des interventions cliniques en autisme et en comportement. Madame Desforgeries-Bell informe la Table de la prestation des services en comportement offerte au palier élémentaire et l'introduction de ces services au palier secondaire.

À la demande de la Table à savoir s'il est possible d'intégrer des ateliers pour les parents, madame Desforgeries-Bell rappelle que dès que tous les intervenants au sein des écoles auront été formés, des suivis seront faits pour transférer les données aux parents. Elle rappelle toutefois que la priorité est donnée tout d'abord aux membres du personnel qui travaillent de près avec les élèves.

Un membre du Comité appuie l'idée d'impliquer les parents, qui seront le prolongement de ce qui se fait au niveau scolaire.

Madame Desforgeries-Bell indique que les conseillers en comportement travaillent en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux en ce qui a trait à la littératie socio-émotionnelle.

À savoir si les services sont offerts spécifiquement à un seul élève ou à toute la cohorte, madame Desforbes-Bell rappelle que les services sont individualisés pour des défis particuliers. Elle rappelle les dix stratégies pour répondre aux besoins de base de tous les élèves. Elle souligne aussi que les défis diffèrent au palier secondaire alors que les conseillers en comportement collaborent avec les conseillers pédagogiques et les Services à l'élève en général.

Madame Desforbes-Bell indique que les enseignants de 7^e et de 8^e année sont formés et que des appuis ponctuels sont offerts aux enseignants de 9^e à la 12^e année. Elle poursuit en confirmant que les enseignants du palier secondaire seront formés.

La surintendante de l'éducation, madame Anik Gagnon, rappelle que les enseignants de la 9^e année vivent le décloisonnement cette année ; la formation a donc été repoussée.

La présidente du Comité, la conseillère Petit-Pas, propose de présenter cette formation aux membres du Comité de participation des parents.

5.1 Présentation des associations

5.1.1 Services de soutien à domicile et en milieu Communautaire Centre-Est

Sans objet.

5.1.2 VOICE for deaf and hard of hearing children

Sans objet.

5.1.3 Services à la famille catholiques de Durham

Sans objet.

5.1.4 Programme La Passerelle 6 -17, Centre francophone du Grand Toronto

Sans objet.

5.1.5 Contact Niagara

Sans objet.

5.2 Présentation des services

5.2.1 Bonnes nouvelles du système

Sans objet.

6. Adoption des procès-verbaux

6.1 Procès-verbal de la réunion n° 2 du 16 février 2022

Motion 2

La conseillère Melinda Chartrand propose

Appuyée par madame Arlette Kasongo-Chima

Que soit adopté le procès-verbal de la réunion n° 2 du 16 février 2022 du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté sous la forme présentée.

ADOPTÉE

6.2 Procès-verbal de la réunion n° 3 du 16 février 2022

Motion 3

Madame Cindy Zamiska propose

Appuyée par madame Arlette Kasongo-Chima

Que soit adopté le procès-verbal de la réunion n° 3 du 16 février 2022 du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté sous la forme présentée.

ADOPTÉE

7. Affaires découlant des procès-verbaux

Madame Anik Gagnon, surintendante de l'éducation, rappelle que le partage des résultats du sondage menés par CAMH sera fait lorsque ceux-ci seront disponibles.

Elle poursuit en indiquant que les résultats de MooZOOM seront quant à eux disponibles en septembre prochain. Un suivi sera fait à l'automne.

8. Questions à l'étude

8.1 Rapport SEÉ.04-04/2022 – Rapport mensuel d'activités du 1^{er} au 28 février 2022

Madame Anik Gagnon, surintendante de l'éducation, souligne les nombreuses formations qui ont été offertes au cours du mois de février et ce, malgré les nombreux cas de Covid.

La surintendante Gagnon poursuit en indiquant que tous les travailleurs sociaux ont été formés quant au contenu du protocole du Csc MonAvenir contre la traite des personnes à des fins sexuelles. Elle termine en rappelant que toutes les écoles auront été formées, suite à une recommandation du ministère de l'Éducation.

9. Avis de motion

Aucun avis de motion.

10. Correspondances

10.1 Correspondance datée du 15 février 2022 adressée à l'honorable Stephen Lecce, ministre de l'Éducation de la part de la présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du *Thunder Bay District School Board*, Hanni Vale, indiquant que le Conseil appui le projet de loi 172 sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtal.

- 10.2 Correspondance datée du 22 février 2022 adressée à l'honorable Stephen Lecce, ministre de l'Éducation de la part de la présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du *Durham District School Board*, Eva Kyriakides, portant sur l'appui du Conseil quant au projet de loi 172 sur l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtal et la définition du mot « handicap ».
- 10.3 Correspondance datée du 18 février 2022 adressée à l'honorable Stephen Lecce, ministre de l'Éducation de la part de la présidence et de la vice-présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du *Dufferin-Peel Catholic District School Board*, Bruno Iannicca et Dely Farrace, portant sur la sécurité dans les écoles et le plan de réouverture.
- 10.4 Correspondance datée du 25 février 2022 adressée à l'honorable Stephen Lecce, ministre de l'Éducation, de la part de la présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du *Durham District School Board*, Eva Kyriakides, portant sur la politique/programme Note 81 - Modèle de prestation des services auxiliaires de santé dans les écoles.
- 10.5 Correspondance datée du 8 février 2022 adressée aux honorables Mme Nancy Naylor, sous-ministre de l'Éducation, Dre Catherine Zahn, sous-ministre de la Santé et Mme Denise Cole, sous-ministre des Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires, de la part de la présidence du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du Conseil scolaire catholique Nouvelon, André Crépeau, portant sur la politique/programme Note 81 - Modèle de prestation des services auxiliaires de santé dans les écoles.
- 10.6 Correspondance datée du 24 février 2022 adressée à madame Nancy Naylor, sous-ministre de l'Éducation, Dre Catherine Zahn, sous-ministre de la Santé, et madame Denise Cole, sous-ministre des Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires de la part du président du Conseil ontarien des directions de l'éducation de langue française, monsieur André Blais, ayant pour objet : Note Politique/Programme No 81 - Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire
- 10.7 Bulletin « À la une » - Infolettre no. 10 pour janvier 2022 et février 2022 du Consortium Centre Jules-Léger
- 10.8 Correspondance datée du 28 février 2022 adressée au Ministère des affaires francophones de la part de la présidente du Conseil scolaire catholique Providence, madame Doris Sauvé et de la présidente du CCED, madame Sylvie Chmielewski, portant sur le souhait de recevoir toute la documentation en français.
- 10.9 Correspondance datée du 5 avril 2022 adressée à madame Nancy Naylor, sous-ministre de l'Éducation, Dre Catherine Zahn, sous-ministre de la Santé, et madame Denise Cole, sous-ministre des Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires de la part du président du Conseil ontarien des directions de l'éducation de langue française, la conseillère Dorothee Petit-Pas ayant pour objet : Note Politique/Programme No 81 - Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire

10.10 Correspondance datée du 31 mars 2022 adressée à madame Nancy Naylor, sous-ministre de l'Éducation, Dre Catherine Zahn, sous-ministre de la Santé, et madame Denise Cole, sous-ministre des Services à l'enfance et Services sociaux et communautaires de la part de la présidente du Conseil scolaire catholique Providence, madame Doris Sauvé et de la présidente du CCED, madame Sylvie Chmielewski, ayant pour objet : Note Politique/Programme No 81 – Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire

Madame Anik Gagnon, surintendante de l'éducation, rappelle que la Note Politique/Programme No 81 – Services auxiliaires de santé offerts en milieu scolaire est en lien avec les soins de santé offerts par du personnel infirmier aux élèves dans les écoles. Elle indique que le ministère de l'Éducation procède actuellement à une révision de la politique NPP No 81, qui a des répercussions importantes pour les conseils scolaires de langue française. Plusieurs présidences des comités consultatifs pour l'enfance en difficulté ont acheminé une lettre au ministre de l'Éducation afin qu'il prenne en considération les conseils scolaires de langue française. La surintendante Gagnon rappelle que le Ministère devra allouer davantage de fonds pour couvrir les services offerts par, entre autres, les orthophonistes, les ergothérapeutes, etc.

11. Questions diverses

Aucune question diverse.

12. Motion de recevoir

Motion 4

Madame Joanne Bovine propose

Appuyée par madame Manoushka Aimable

Que le Comité consultatif pour l'enfance en difficulté reçoive en bloc les documents déposés en réunion publique à titre d'information et aux fins de discussion seulement :

- Présentation des associations
- Présentation des services
- Bonnes nouvelles du système
- Rapport SEÉ.04-04/2022 – Rapport mensuel d'activités du 1^{er} au 28 février 2022
- Correspondances

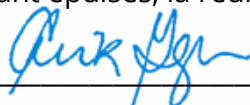
ADOPTÉE

13. Date de la prochaine réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté

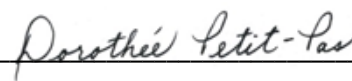
La prochaine réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté se tiendra le 20 avril 2022.

14. Levée de la réunion

Les points à l'ordre du jour de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté étant épuisés, la réunion est levée à 19 h 33.



Surintendante de l'éducation



Présidence du Comité